



PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE

CABINET DU PRÉFET  
bureau de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 17 mars 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Avant de faire le plein, consultez le site « [www.prix-carburants.gouv.fr](http://www.prix-carburants.gouv.fr) et faites jouer la concurrence**

Dans le contexte actuel du prix des carburants élevés, Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie conseille aux automobilistes de consulter, avant de faire le plein de carburant, le site Internet [www.prix-carburants.gouv.fr](http://www.prix-carburants.gouv.fr)<sup>1</sup>. Ce site permet au consommateur de comparer les prix de vente de carburants dans sa zone de résidence ou de déplacement, et de faire ainsi jouer au mieux la concurrence. Il centralise l'information sur les stations-services, leur localisation et les prix pratiqués et alimente des applications fonctionnant sur les appareils mobiles et les GPS.

La Ministre a demandé à la DGCCRF et à ses services déconcentrés d'intensifier les contrôles d'affichage des stations-service, afin de s'assurer de la fiabilité des prix pratiqués. Des contrôles renforcés, pilotés par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Alsace (DiRECCTE) sont effectués depuis cette semaine, en Alsace par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) du Bas-Rhin et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) du Haut-Rhin.

Les services d'enquête, qui vérifient toute l'année le respect de la réglementation sur l'information des consommateurs, ont renforcé leurs contrôles en examinant notamment la concordance entre les prix affichés sur place, ceux inscrits sur le site Internet, et ceux pratiqués à la pompe. Ils contrôlent également la mise à jour des prix affichés sur Internet, et, plus généralement, toute pratique trompeuse ou hausse anormale des prix.

Les consommateurs ou les professionnels désireux d'obtenir des informations sur cette réglementation peuvent utilement consulter le site Internet de la DGCCRF (<http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/>) ou contacter le service téléphonique national « Allo, service public » au 3939. En Alsace, ils peuvent plus spécifiquement prendre l'attache des administrations suivantes :

#### Pour toute question relative au droit de la consommation :

**La DDPP du Bas-Rhin** : par mail ([ddpp@bas-rhin.gouv.fr](mailto:ddpp@bas-rhin.gouv.fr)), ou par voie postale (l'Avancée, 26 C, Bd du Président Wilson - 67037 STRASBOURG), ou encore en bénéficiant de son accueil physique et téléphonique (03 88 14 32 00) tous les matins, de 9 h à 12h.

**La DDCSPP du Haut-Rhin** : par mail ([ddcspp@haut-rhin.gouv.fr](mailto:ddcspp@haut-rhin.gouv.fr)), ou par voie postale (52, av. de la République, BP 70317, 68018 COLMAR), ou encore en bénéficiant de son accueil physique et téléphonique (03 89 20 80 30), les lundi et mercredi de 14h à 17h, et le vendredi de 13h30-16h.

#### Pour toute question relevant du droit de la concurrence :

Le Pôle Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Métrologie de la DiRECCTE d'Alsace : de préférence par mail ([DR\\_Alsace@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:DR_Alsace@dgccrf.finances.gouv.fr)) ou, par téléphone, le matin entre 9 h et 12 h.

#### **Contacts**

- DiRECCTE d'Alsace : Juan-Miguel Santiago ☎ 03 88 14 32 30 et 06 60 22 67 05
- DDPP67 : Lydie NEMECEK (☎ 03.88.14.32.55)
- DDCSPP68 : Marie-Astride PERRIER (☎ 03.89.20.80.30)

<sup>1</sup> Les stations-services vendant plus de 500 m<sup>3</sup>/an de carburants, tous carburants confondus, sont tenues d'afficher en temps réel sur le site [www.prix-carburants.gouv.fr](http://www.prix-carburants.gouv.fr) les prix des carburants suivants : Gazole, SP95, E85 et GPL. Vous pouvez également consulter le site gouvernemental [www.roulez-eco.fr](http://www.roulez-eco.fr), sur lequel vous trouverez toute les informations pratiques utiles.